



## TARIFS MUNICIPAUX APPLICABLES A PARTIR DU 1er SEPTEMBRE 2025

### ACCUEILS, PAUSE MÉRIDIENNE ET ETUDE DIRIGÉE

Quotient familial Pringiacien	Forfait mensuel par heure d'accueil et tarif quotidien de restauration scolaire à partir du 1 <sup>er</sup> septembre 2025				
	Accueil du matin	Pause mérienne**	1 <sup>ère</sup> heure accueil du soir	Etude dirigée	2 <sup>ème</sup> heure accueil du soir
Tranche 1 < 4 750	13,90 €	2,84 €	13,90 €	15,33 €	13,90 €
Tranche 2 4 751 à 7 625	17,64 €	3,47 €	17,64 €	18,90 €	17,64 €
Tranche 3 7 626 à 11 250	20,17 €	3,94 €	20,17 €	21,31 €	20,17 €
Tranche 4 11 251 à 15 000	23,92 €	4,57 €	23,92 €	24,88 €	23,92 €
Tranche 5 15 001 à 20 000	26,78 €	4,67 €	26,78 €	27,61 €	26,78 €
Tranche 6 20 000 à 30 000	28,22 €	4,78 €	28,22 €	28,98 €	28,22 €
Tranche 7 > 30 000	31,97 €	4,88 €	31,97 €	32,55 €	31,97 €
Extérieur	57,88 €	8,87 €	57,88 €	57,22 €	57,88 €

Occasionnel accueil par jour*	5,00 €
Occasionnel restauration scolaire	8,87 par repas
Gouter oublié à l'accueil du soir	5 € par jour et par enfant
Pénalité de retard à l'accueil du soir 2ème heure/mercredi/vacances	10 € jour/enfant/demi-heure de retard

\* jusqu'à 3 présences mensuelles

\*\* enfant sous PAI alimentaire nous consulter

Toute heure commencée est due

### ACCUEILS DE LOISIRS 3/5 ANS ET 6/11 ANS DU MERCREDI ET DES VACANCES

Quotient familial Pringiacien	Tarif quotidien par enfant à partir du 1er septembre 2025		
	Tarif par enfant à la journée de 7h30 à 18h30 (repas compris)	Tarif par enfant matin avec repas 7h30 à 13h00 (repas compris)	Tarif par enfant après-midi sans repas de 13h00 à 18h30
Tranche 1 < 4 750	17,64 €	11,54 €	8,75 €
Tranche 2 4 751 à 7 625	19,17 €	12,92 €	9,50 €
Tranche 3 7 626 à 11 250	20,69 €	14,14 €	10,25 €
Tranche 4 11 251 à 15 000	23,22 €	16,02 €	11,50 €
Tranche 5 15 001 à 20 000	24,72 €	16,87 €	12,25 €
Tranche 6 20 000 à 30 000	26,23 €	17,73 €	13,00 €
Tranche 7 > 30 000	28,73 €	18,88 €	14,25 €
Extérieur	50,42 €	29,12 €	22,50 €
Pénalité de retard	10 € jour/enfant/demi-heure de retard		

Supplément nuitée dans le cadre de l'activité accessoire à l'accueil de loisirs sans hébergement (en plus du tarif journée)	7,00 € /nuitée/enfant
Veillée	4,00€ /veillée/enfant